

MÉCANISMES DE GESTION DES CONFLITS CHEZ LES MOOSE DANS LE CONTE *L'HOMME TOLÉRANT EST L'AMI DE DIEU*

Moumouni ZOUNGRANA
Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
zmoumouni44@yahoo.fr

Résumé : *L'homme tolérant est l'ami de Dieu* raconte l'histoire du conflit de la cigale et de l'éléphant. Au cours d'une fête, l'éléphant, captivé par les paroles de jeux de plaisanterie entre le singe et la tortue, écrase par inadvertance le tam-tam de la cigale. Malgré les supplications de celui-ci, ses multiples demandes de pardon et l'intervention des médiateurs, la cigale resta stoïque et exigea réparation. Le refus de pardon conduisit à la dislocation de la famille de la cigale et à sa mort. Ce conte met en exergue la question de la cohabitation entre les hommes dans le milieu traditionnel *moaaga*. L'objectif poursuivi dans cette analyse est de saisir, non seulement, la notion de conflit dans ce groupe ethnique mais également d'examiner les mécanismes de sa prévention, de sa gestion et de sa résolution. L'approche freudienne du conflit ainsi qu'une analyse anthropologique du texte a permis de comprendre que les *Moose* considèrent le conflit comme une anomalie, une rupture qui menace la cohésion sociale. Les sources de conflit sont liées au foncier, à la gestion du pouvoir, aux questions de femme et de sorcellerie. Des pratiques culturelles comme le bouffon du roi, la parenté à plaisanterie et le mariage constituent des mécanismes de régulation sociale qui favorisent la gestion du conflit chez les *Moose*.

Mots-clés : conflit, conte, mariage, parenté à plaisanterie, régulation sociale.

CONFLICT MANAGEMENT MECHANISMS AMONG THE MOOSE IN THE TALE THE TOLERANT MAN IS GOD'S FRIEND

Abstract: The Tolerant Man is God's Friend tells the story of the conflict between the cicada and the elephant. During a party, the elephant, captivated by the words of the joking game between the monkey and the tortoise, inadvertently crushes the cicada's tom tom. In spite of the latter's begging for mercy, his multiple requests for forgiveness and the intervention of the mediators, the cicada remained stoic and demanded reparation. The refusal to forgive led to the dispersion of the cicada's family and to its death. This tale highlights the issue of cohabitation between people in the traditional *Moaaga* environment. The objective of this analysis is to grasp the notion of conflict in this ethnic group but also to examine the mechanisms of its prevention, management and resolution. The Freudian approach to conflict as well as an anthropological analysis of the text allowed us to understand that the *Moose* consider conflict as an anomaly, a rupture that threatens social cohesion. The sources of conflict are related to land tenure, power management, women's issues and witchcraft. Cultural practices such as the king's jester, socio-cultural jokes between ethnic groups and marriage constitute social regulation mechanisms that promote conflict management among the *Moose*.

Keywords: conflict, tale, marriage, joking kinship, social regulation.

Introduction

Le conte est un discours narratif basé sur la fiction. Par le truchement des personnages humains, animaux, végétaux, minéraux ou conceptuels, il met en scène le quotidien des hommes. Outil pédagogique par excellence dans le milieu traditionnel *moaaga*, le conte aborde toutes les questions importantes qui assaillent la société tout en préconisant des comportements à observer, des idéaux à défendre et des valeurs à adopter. Ainsi, des problématiques préoccupantes comme celles relatives aux conflits sont largement abordées dans beaucoup de récits. La cohabitation pacifique entre les hommes étant une quête permanente, au regard de la divergence des intérêts réciproques, plusieurs contes ont fait du conflit leur thème de prédilection. *L'homme tolérant est l'ami de Dieu* que nous avons recueilli auprès de Zoungrana Kougraogo à Sabcé, en décembre 2019, peut être cité en exemple. En partant de l'hypothèse selon laquelle, les mécanismes de gestion des conflits transparaissent dans ce conte, l'objectif poursuivi est, d'une part, d'explicitier la notion de conflit chez les *Moose*, et d'autre part, d'examiner le processus de sa prévention et de sa résolution. Une approche anthropologique du texte a permis de répondre à cette problématique. Elle se fonde sur le principe que les réalités socioculturelles de chaque société transparaissent dans ses productions littéraires. C'est fort de cette conviction que J. Cauvin (1982) tout comme G. C. Griaule (1977) ont montré le rapport étroit qui lie le conte à sa société génitrice. Cette approche facilite l'analyse et la compréhension du texte d'autant plus que le conte ne possède pas de sens intérieur autonome sans les déterminants sociaux de son milieu. Par ailleurs, l'approche freudienne du conflit, soutenu par A. Mijolla et S. Mijolla (1996) ainsi que F. Zoïla (1986), qui expliquent la notion du moi, du ça et du surmoi a donné l'opportunité d'explicitier la nature et les types de conflits auxquels l'homme fait face. Toute cette théorisation a favorisé l'examen du sujet en partant de deux questions fondamentales : Comment les *Moose* conçoivent-ils le conflit ? Quelles sont les mécanismes de prévention et de résolution des conflits de ce groupe ethnique ? Mais avant tout, intéressons-nous à la notion de conflit.

1. De la notion de conflit

Étymologiquement le mot conflit vient du latin *confligere* qui signifie "heurter". Il s'agit d'une situation caractérisée par une relation d'antagonisme, de désaccord, d'opposition liée aux opinions, à des valeurs ou à des intérêts. C'est la manifestation d'une émotion chargée de colère, de frustration, d'agressivité ou de haine. Un conflit peut être latent ou ouvert. Le conflit est dit latent lorsqu'il est non déclaré. Il est seulement sensible par le malaise et la tension qui caractérisent les relations. Le conflit ouvert est déclaré et se manifeste par une agression verbale ou physique. On peut classer les conflits en deux catégories : les intra-individuels et les interindividuels. Un conflit intra-individuel renvoie à une situation de contradiction au sein d'un individu. C'est une tension intrapsychique qui soumet l'individu à des forces contradictoires affectant son moral ou son bien-être. Il est la manifestation de la tension qui caractérise les rapports du moi au ça et au surmoi dans la gestion des pulsions, des désirs et des craintes comme stipulés par Freud (1916). K. Levin définit le conflit intra-individuel comme une «...situation où des forces de dimensions égales agissant simultanément dans des directions opposées s'exercent sur l'individu » (K. Levin 1935, p.122). Le conflit interindividuel, quant à, lui désigne les oppositions qui existent entre deux ou plusieurs individus. Lié le plus souvent à des divergences d'opinions ou d'intérêts, le conflit interindividuel oppose aux moins deux personnes.

Il est le plus souvent agressif et violent. Le conflit interindividuel est perceptible. Il a plus d'impact sur les relations et sur la stabilité de la société. Qu'il soit intra ou interindividuel, le conflit implique de la peur, de l'angoisse, de la souffrance et une situation de mal-être du fait de la contradiction et de la tension. Le conflit est donc une agression. T. Hubert est de cet avis quand il écrit : « Le conflit, qu'il soit interpersonnel, social, international, est une situation dans laquelle les protagonistes manifestent des comportements d'agression, violents ou non. » (T. Hubert, 1977, p.21). Plusieurs monèmes sont utilisés pour désigner le conflit. Il s'agit principalement de : dispute, bagarre, affrontement, lutte, querelle, bataille, guerre, etc. La multiplicité des homonymes ainsi que le caractère polysémique du mot annoncent la perception multiple qui est réservée à la notion de conflit. Décrit par les uns et adouci par les autres, l'appréciation du conflit est en elle-même conflictuelle. En effet, si pour les uns le conflit est une anomalie, pour les autres, il constitue une dynamique normale, inéluctable dans les relations humaines. Deux théories donc s'affrontent. L'une qui défend la thèse selon laquelle le conflit serait une opportunité et l'autre qui voit en lui une menace. La première trouve le conflit utile à la société. Cette théorie est défendue par des partisans comme E. Marc, et D. Picard (2015), G. Simmel (2003), S. Moscovici et W. Doise (1992), etc. Pour ces derniers, le conflit fait partie de la vie et constitue une occasion de remise en cause, d'amélioration de soi et d'opportunité pour la reconstruction d'une harmonie durable. À ce propos G. Simmel (2003, p.108) affirme « ... qu'un conflit entre deux individus peut très facilement modifier l'un d'entre eux, non seulement dans sa relation à l'autre, mais aussi en lui-même ». La paix et l'unité n'étant que les résultats d'un processus initialement conflictuel, Simmel (2003) met en exergue la contribution positive du conflit à la vie sociale et le considère non pas comme un « dysfonctionnement » mais un processus normal. E. Marc, et D. Picard sont également de cet avis quand ils écrivent :

Pourtant, le conflit peut jouer un rôle positif. C'est souvent l'occasion d'aborder ce qui pèse sur les relations, d'éliminer les sources de discorde, de définir les bases d'une nouvelle harmonie. Dans ce sens, il peut favoriser la régulation, l'évolution et l'ajustement des rapports entre les protagonistes. Il apparaît ainsi, au cœur des relations humaines, comme un élément souvent inévitable et parfois nécessaire.

E. Marc & D. Picard, (2015, p.130).

Le conflit est un facteur favorable à la socialisation. Il redéfinit les rapports entre les hommes, améliore les règles de cohabitation pour une société plus harmonieuse, plus juste et plus consensuelle. C. Foret est de cette opinion quand, parlant du conflit, elle souligne « la capacité à contribuer à la régulation sociale, à inventer les normes et des règles communes aux parties en cause. » (C. Foret, 2012, p.04). La seconde théorie sur le conflit est à l'antipode de la première. Défendue par des sociologues comme A. Comte (1839), E. Durkheim (1894), T. Parsons (1975), etc., ces théoriciens trouvent que le conflit ne comporte que des aspects négatifs pour la société en ce sens qu'il perturbe l'ordre social. Pour ces sociologues, le conflit est nuisible. Il est source d'anxiété et de souffrance. Le conflit intra-individuel, par exemple, est un état de choc émotionnel qui perturbe l'équilibre de l'homme et handicape son épanouissement. La peur, l'angoisse, la contraction des sentiments exposent le sujet à la dépression et à une incapacité d'entretenir des relations

fructueuses avec autrui. Quant aux conflits interindividuels, ils détruisent les rapports humains et brisent l'harmonie du groupe. Le dysfonctionnement et la perturbation de l'ordre social compromettent l'unité du groupe et troublent la paix sociale indispensable au développement de la société. De la conception du conflit se dégagent deux camps opposés : ceux qui le considèrent comme une situation normale, et par moments, utile dans les relations humaines et ceux qui ne voient en lui que la destruction, une menace, une anomalie à corriger. Cette dernière conception du conflit semble être partagée par les Moose.

2. De la notion de conflit chez les Moose

Appelé *zabre*, *yibursa*, *mogāam*, *zūnglugu*, *tāpo*, *tēn-kūum* en mooré, les mots pour désigner le conflit sont multiples. Tous ces homonymes rappellent la mort, la violence, la tension, etc. Le mot *tēn-kūum* est plus explicite. Formé de *tenga* (terre) et *kūum* (mort), il désigne un état de dévastation, de génocide et de destruction massive. Ces différents mots donnent un aperçu de la conception du conflit chez les Moose. Les hommes parlant comme ils pensent (E. Sapir, 1921), (B. L. Whorf (1946), on peut conclure que le conflit est perçu comme destructeur et dangereux chez les Moose. La société *moaaga* partage alors cette conception *durkheimienne* du conflit. Bien que reconnaissant le caractère inévitable des tensions dans toute relation humaine, elle décrit le conflit comme un phénomène dévastateur. En affirmant que « *koom sān ka gudg a pa tisgd ye* » (Lorsque l'eau ne se trouble pas, elle ne se décante pas.), les Moose reconnaissent le caractère inhérent du conflit aux rapports humains. Loin d'en faire son apologie, ils préviennent les uns et les autres sur le caractère inévitable des contradictions dans la cohabitation. Les Moose comparent d'ailleurs cette cohabitation entre les hommes à celle qui existerait entre la langue et les dents. Malgré la proximité et la complémentarité entre ces deux organes, il arrive parfois des contradictions où la langue est agressée par les dents. Si les relations entre ces deux "amis" si proches et si complices peuvent être troublées, quelle relation peut-elle être à l'abri ? A cet effet, les Moose disent : « *Yēn ne zilem bæe ne taab daar fāa lab mu n zabdam* » (Les dents et la langue vivent en harmonie, mais elles se querellent souvent). Ce proverbe est un avertissement, une invite à considérer tout malentendu comme une maladresse accidentelle qu'il faut vite surpasser. Cette volonté d'éviter le conflit à tout prix est liée à la peur de ses conséquences. En effet, la société traditionnelle considère le conflit comme une rupture qu'il convient de rafistoler à temps. En disant que « *Gomd yaa tāoogo a sān kui a loes yaa toogo* » (La parole est une fibre, lorsqu'elle se dessèche, il est difficile de la renouer), les Moose rappellent que tout contentieux doit être rapidement résolu de peur que la scission ne soit définitive. La solidarité et l'entraide étant des valeurs cardinales pour la société traditionnelle, toute rupture est vécue comme un échec lourd de conséquences pour la vie en groupe. C'est pourquoi, il est rappelé en permanence aux hommes que « *Ned sēn yēs pa tōog n maneg sāo wā ned sēn zab n tōog n maneg* » (celui qui échoue par la négociation vaut mieux que celui qui réussit par la bagarre). La manière importe plus que le résultat, car rien ne doit justifier le conflit. Le déséquilibre qu'il crée, pour les Moose, va au-delà des vivants pour perturber la quiétude des ancêtres. C'est la raison pour laquelle toute résolution de conflit est accompagnée de rites pour apaiser ces derniers.

Cependant, malgré toutes ces mises en garde, la divergence des intérêts suscite souvent des confrontations. Comme le précise bien le texte, *L'homme tolérant est l'ami de Dieu*, plusieurs causes expliquent le conflit chez les Moose. Les principales sont le

foncier, la chefferie, le rapt de femme et la sorcellerie comme le confirment les phrases n°13, n°14, n°15, n°16, et n°17, respectivement, « *Qu'est-ce qu'il t'a fait ; A-t-il confisqué la chefferie de ta famille ? ; A-t-il retiré le champ en jachère de ton père ? ; A-t-il enlevé ton épouse ? ; A-t-il arraché le nombril de ton enfant ?* ». Le foncier constitue une source de conflit chez les *Moose*. Peuple agriculteur, la terre constitue un héritage et un bien de la famille qu'il est recommandé de préserver pour les générations futures. Concédée sous forme de baux par moments, elle ne doit, en principe, être vendue ni octroyée. Chaque génération a l'obligation de conserver intactes les terres léguées par les ancêtres afin que personne ne s'accapare de la moindre portion.

La gestion de la chefferie provoque également des conflits. Comprise comme tout type d'organisation pyramidale au sommet de laquelle trône une personnalité dont l'autorité est reconnue par tous, la chefferie est décrite par A. Ouédraogo comme :

[...] des systèmes politiques et des modes d'organisations centralisées incarnées par la figure emblématique d'un empereur, d'un roi, d'un chef, d'un sultan ou de toute autre personne dont le titre suscite déférence et soumission de la part d'un groupe d'hommes et de femmes organisé.

A. Ouédraogo (1999, p.222)

La chefferie peut avoir un caractère cultuel ou culturel. Si le choix du chef cultuel ne donne pas lieu à une quelconque concurrence puisque revenant de droit au plus âgé du clan, il en est autrement de celui du chef culturel qui s'avère être une compétition féroce entre les fils, les frères, les oncles, les cousins et les neveux du souverain défunt, tous étant potentiellement éligibles. Chaque prétendant ayant ses partisans, ce conflit de leadership débouche parfois sur une violence fratricide qui crée une partition du groupe.

Par ailleurs, les questions relatives à la conquête de femme sont des causes fréquentes de conflits. La philosophie *moaaga* enseigne que « *Rao kiida a biiga, a paaga la a ba pv-wεεg poorë* » (L'homme meurt à cause de son enfant, sa femme et le vieux champ de son père). Comme on le constate donc, la femme est l'une des trois raisons pour lesquelles l'homme doit être prêt à se sacrifier. Les questions d'adultère, de rapt de femme et de concurrence pour la main d'une fille provoquent régulièrement des tensions entre individus, villages et communautés. La femme étant considérée comme l'épouse de toute la famille, toute la communauté se sent concernée lorsque survient une question d'honneur. C'est ainsi qu'en cas d'adultère, c'est tout le groupe qui se sent offensé et humilié. La faute commise par une seule personne devient collective et peut donner lieu à des représailles. Le coupable et les siens peuvent se voir interdire de séjour dans le village du mari cocu.

Enfin, les accusations de sorcellerie sont également sources de conflits dans le milieu *moaaga*. Dans l'adage précédent, nous avons signalé trois raisons objectives pour lesquelles l'homme doit être prêt à donner sa vie. En dehors de la femme, il y a la question de l'enfant. Considéré comme le bien le précieux par le *Moaaga*, l'enfant fait l'objet de toutes les attentions afin que sa sécurité soit assurée. Attenter à sa vie est l'un des meilleurs moyens pour les adversaires ou les ennemis pour déstabiliser les parents. Ainsi, lorsqu'un enfant est victime de maladie ou se trouve en danger, les responsables de cette situation sont vite désignés. Si ce n'est la manifestation de la colère des ancêtres pour une faute commise, il s'agit des sorciers qui en veulent à la famille de la victime par jalousie. Les *Moose* croient que le hasard n'existe pas et que toute chose qui arrive dans la vie a une motivation. Les accusations de sorcellerie sont

des faits si graves puisque le déclaré coupable est condamné à une excommunication définitive et à l'exil. Les premières victimes sont surtout les femmes principalement les vieilles qui se voient bannies du foyer, mais également de la famille paternelle. La société *moaaga* conçoit le conflit comme une menace. Les tensions liées à la chefferie, au foncier, à la femme et à la sorcellerie compromettent la stabilité du groupe et fragilisent la cohésion sociale. Conscients des dangers auxquels ces conflits exposent la communauté, les *Moose* tentent de les prévenir, de les réguler et de les contrôler.

3. Mécanismes traditionnels de prévention des conflits.

N. Bagayoko et R. Koné défissent les mécanismes traditionnels de gestion des conflits comme :

Les instruments visant à prévenir, modérer ou résoudre les conflits en s'appuyant sur l'intervention d'acteurs socio-politiques qui mobilisent des techniques, des normes et des valeurs considérées comme légitimes car sanctionnées par la référence à l'histoire et aux coutumes.

N. Bagayoko et R. Koné (2017, p.11)

Compris dans ce sens, les mécanismes traditionnels de gestion des conflits apparaissent comme des dispositifs initiés par la société traditionnelle, depuis des lustres, par observation et par expérience, avec pour intention d'endiguer les situations conflictogènes, de les anticiper ou, à défaut, de les apaiser et de les éteindre si, éventuellement, elles survenaient. Il s'agit de pratiques culturelles qui créent des espaces de liberté pour les populations comme le bouffon du roi (phr. n°2 : *Le bouffon du roi faisait sa prestation et tout le monde était dans la joie.*) et la parenté à plaisanterie (phr. n°3 : *Le singe se moquait de la tortue, le maître des forgerons, qui à son tour ripostait par grimaces.*) ou qui créent des liens de respect réciproque à l'image du mariage (phr. n°18 : *Le patriarche évoqua les longues relations d'amitié et de mariage qui existent entre les deux familles...*).

3.1 Le Bouffon du roi

Le bouffon du roi est une pratique instaurée pour interpeler le roi sur sa gouvernance. Avec humour, le bouffon simule les faits et gestes du souverain. Il théâtralise la vie du royaume afin de permettre aux dignitaires et au roi de lire à travers ce miroir leur propre image et le ressenti de la population. La critique publique et ouverte du souverain n'étant pas tolérée, cette pratique donne l'opportunité au roi de faire son autocritique et de s'amender. En outre, le bouffon participe à l'assainissement et à l'apaisement des rapports dans le palais. En effet, lorsque les discussions deviennent vives, il sait placer les mots qui peuvent détendre l'ambiance. Le rôle du bouffon est si utile que certains royaumes ont créé un ministère similaire chargé de la promotion de la liberté d'expression. Appelé *Maanem-yam naaba* (chef de la liberté), il est choisi parmi les neveux du souverain. Il représente "la conscience" du roi, puisqu'il lui est autorisé, au regard de sa proximité familiale, de lui dire sans réserve ce qu'il pense être juste même si cela n'est pas du goût du roi. Couvert par la tradition, *Manem-yam naaba* se présente comme l'esprit critique du royaume qui permet au roi d'éviter les excès et l'autosatisfaction. Il est moins souple dans la critique à la différence du bouffon qui sait enrober son opinion dans l'humour et la comédie. Toute cette diplomatie améliore la gouvernance et, par ricochet, limite les frustrations, sources de tensions dans la vie du groupe. La liberté d'expression apparaît comme un exutoire qui apaise les relations sociales à l'exemple de la parenté à plaisanterie.

3.2 La parenté à plaisanterie

La relation à plaisanterie est un système de régulation sociale fondée sur les railleries et des injures grossières. C'est une agression verbale dépourvue pourtant d'intention malveillante. Cette provocation reste amicale et cordiale et suscite surtout la bonne humeur et la joie chez les protagonistes. La relation à plaisanterie comprend la parenté et l'alliance à plaisanterie. Si dans la parenté à plaisanterie la scène concerne uniquement des protagonistes issus de la même cellule familiale, dans l'alliance à plaisanterie, elle intéresse des groupes ethniques ou des localités différentes liées par un pacte de non-agression, d'assistance et de solidarité, hérités des ancêtres. Les relations à plaisanterie constituent des soupapes de sécurité qui favorisent la cohésion sociale. Le pacte de non-agression et l'obligation d'assistance édictés par la tradition contraignent à la fraternité. Par ce lien, le conflit et les agressions sont proscrits. Par ailleurs, les relations à plaisanterie ont une fonction cathartique. Elles constituent un exutoire pour les différents membres de la communauté qui trouvent là des moments pour se défouler et évacuer le stress, l'anxiété et les frustrations occasionnées par la cohabitation. Dans les joutes oratoires, chaque protagoniste critique son adversaire et dénonce subtilement ses maladresses et tout ce qui lui est reproché. Ce réquisitoire est une opportunité pour anticiper sur les conflits et de les étouffer prématurément. En théâtralisant le conflit, les relations à plaisanterie permettent aux différentes communautés de célébrer leurs différences, source d'antagonisme, dans la joie et dans l'amour de l'autre. Par ce jeu, des barrières se brisent et des passerelles se créent. Ces relations rapprochent les hommes les uns des autres comme le ferait le mariage.

3.3 Le mariage

Chez les *Moose*, le mariage est une institution qui célèbre l'union entre deux familles, deux villages, voire deux communautés par l'officialisation, devant les ancêtres et la société, d'une relation d'amour entre un homme et une femme. Le mariage est exogamique et patrilocal. Il établit des passerelles entre les communautés et crée de la famille. Conscients du caractère sacré des rapports qui unissent les hommes lorsqu'un lien de mariage existe entre eux, les *Moose* ont eu l'ingéniosité d'exploiter cette valeur dans les relations humaines faisant du même coup du mariage une institution qui génère la cohésion sociale. Dans la tradition *moaaga*, un respect mutuel et une relation d'évitement doivent exister entre deux familles ayant contracté un lien de mariage. La belle-famille est vénérée et crainte, car un écart de comportement d'un seul couple peut être préjudiciable pour tout le village, voire pour toute la communauté. La responsabilité dans le mariage *moaaga* est avant tout collective. Chaque membre de la communauté, aussi pertinente que soit la raison, ne souhaiterait être à l'origine de la rupture des liens séculaires hérités des ancêtres. Ainsi lorsqu'un conflit couve entre deux familles, les sages du village, pour l'étouffer définitivement, proposent stratégiquement la main d'une fille dans le clan de l'une des familles concernées. Aucun conflit n'est désormais plus possible puisque tous les deux clans forment dorénavant une seule famille. Quiconque violerait ces principes sera combattu par son propre camp. Par ce truchement, les *Moose* arrivent à anticiper beaucoup d'affrontements et renforcer la cohésion sociale. Le mariage au-delà de sa mission ultime qui est d'assurer la pérennité de la famille devient un mécanisme de prévention des conflits et un facteur de stabilité sociale.

Les Moose considèrent le conflit comme un facteur de déstabilisation de la société. Les mesures prises, notamment la liberté de la parole permise au bouffon du roi, le pacte de non-agression édicté par la relation à plaisanterie et la famille que crée le mariage sont des mécanismes préventifs pour assurer la concorde civile et renforcer le ciment social. Ces mécanismes traditionnels permettent ainsi d'anticiper sur les conflits, mais également de mieux les résoudre lorsqu'ils surviennent.

4. Processus de résolution du conflit chez les Moose

Malgré les précautions prises par la société pour éviter le conflit, il arrive par moments que les hommes tombent dans la violence. C'est pourquoi des mécanismes sont mis en place pour ramener la paix et retrouver l'équilibre perdu. Chez les Moose, cette résolution suit un processus et est gérée par des acteurs attirés en fonction de la nature du conflit. Dans le cas d'un conflit intrafamilial, par exemple, les acteurs les mieux indiqués sont la tante, le petit-fils et le chef du clan. (Phr. n°11 : *Il appela la tante, puis le petit-fils, puis le chef des forgerons...*). Dans la société *moaaga*, la tante joue un rôle important dans la famille. Elle est associée à tous les rites du clan. Sa parole est prépondérante. Elle veille à l'équilibre de la famille et à la bonne entente dans la fratrie. Confidente des épouses, des neveux, des nièces et des brus, elle est régulièrement sollicitée pour ramener la paix entre les époux, entre les enfants et les parents, etc. C'est d'ailleurs à ce titre que dans l'histoire des royaumes *moose*, beaucoup de récits indiquent le rôle joué par ces dernières. Ainsi le royaume du Yatenga doit son existence à une tante, notamment Pabre¹. S'agissant du petit-fils, sa place dans la résolution du conflit semble avoir été définie par l'histoire. Selon la légende², l'ancêtre des Moose, Yennenga, doit le pardon de sa famille à son fils Ouédraogo, petit-fils de Nédéga. A. Ouédraogo le soulignait d'ailleurs quand il écrivait : « ceci permet de dire qu'à l'origine du peuple *moaaga*, il eut le pardon primordial qui permit à un père offensé et humilié de renouer avec sa fille, grâce à l'intermédiaire de son petit-fils » (A. Ouédraogo, 2014, p.168). Le petit-fils au nom de son rôle primordial dans la naissance des Moose, est resté un personnage tabou. Sa parole est irrévocable et quiconque refuse son pardon s'expose à la colère des ancêtres.

Quant au chef du clan, il est le plus âgé du groupe. Selon la tradition, le titre de doyen se mérite. Les ancêtres ne laissent vieillir que les bons et ceux qui ont une droiture morale irréprochable afin qu'ils aident et conduisent la jeune génération. Le chef de clan représente, de ce fait, la bouche, les yeux et les oreilles des ancêtres. Sa parole est celle de ces derniers. Il est le maître sacrificateur de la famille et, à ce titre, sa parole transcende toutes les divergences. Pour les conflits inter-communautaires, c'est plutôt le forgeron, le *bendre*³ et les parents à plaisanterie qui sont sollicités (phr. n°11 : *Il appela la tante, puis le petit-fils, puis le chef des forgerons*). Le forgeron est un médiateur dans la société *moaaga*. Doté de pouvoir magico-religieux, il est le maître du feu et créateur des outils aratoires qui donnent la vie. Sa parole est sacrée. Le *bendre* lui, est considéré comme le maître de la parole. En dehors de son talent

¹Yadéga se voit ravir le trône par son frère cadet Koumdoumié (1337-1358), 5^{ème} successeur de Oubri, fondateur du royaume de Ouagagougou. Pabré déroba les amulettes sacrées du royaume qu'elle rendit à Yadéga. Avec ces amulettes sacrées, appelées "nam-tudo", Yadéga a la légitimité pour régner. Il se basa à Ouahigouya et fonda le royaume du Yatenga.

²Yennenga est une princesse qui fugua de son royaume. Elle mit au monde Ouédraogo, fondateur des royaumes *moose*.

³Tam-tam, instrument de musique qui a fini par donner son nom à son joueur. Il s'agit des généalogistes du roi.

d'orateur, il a une connaissance profonde de l'histoire et des coutumes. Quant aux alliés à plaisanterie, la coutume les consacre conciliateurs. Leurs interventions dans un conflit mettent fin aux hostilités. Le pacte de non-agression oblige les belligérants à la retenue et au pardon. Les contrevenants s'exposent à des représailles. Tous ces acteurs concourent à la paix. La société traditionnelle favorisant le pardon à la sanction, la résolution du conflit est une sorte de médiation qui privilégie la vérité, la repentance, la réconciliation et enfin la réparation. Ce processus, en fonction des conflits, se déroule sous l'égide du chef du clan ou du village. En effet, lorsqu'un conflit survient, il est de la responsabilité des premiers responsables du village de travailler au retour de la paix.

À l'échelle de la famille, c'est le patriarche qui entame les démarches (phr. n°12 : *Le patriarche de la famille convoqua la cigale et lui dit : tout le monde t'a demandé pardon et tu as refusé*). Il fait appel à une tante, à un petit-fils ou à un forgeron, en fonction de l'ampleur de la situation pour assurer la médiation. Les belligérants écoutent le médiateur qui, à grand renfort d'anecdotes et de proverbes, les invite au pardon. Lorsque la médiation a eu lieu, on pratique le rite de l'eau. Chaque acteur annonce qu'il pardonne à son adversaire, prend l'eau dans la bouche et crache par terre trois fois pour les hommes, et quatre fois pour les femmes. L'incident est considéré comme clos. Le patriarche les reçoit pour des conseils.

À l'échelle du village, la médiation se fait sous l'égide du chef (phr. n°19, n°26 et n°29 respectivement : « *Mis au courant, le roi réunit sa cour et les vieux du village puis le chef de forgeron pour évoquer la question.* » ; « *On écouta les témoins puis le chef trancha.* », « *Le chef lui donna trois jours de réflexion.* »). Lorsqu'une plainte est enregistrée, une palabre est organisée pour le retour de l'équilibre. Sur instruction du chef, les protagonistes sont convoqués au palais. Les notables du village et les témoins sont informés de la date. À cette échelle, c'est le forgeron qui assure la médiation. L'interprète assure la modération et toutes les parties sont écoutées à tour de rôle. Le modérateur invite les témoins à intervenir, puis les notables donnent leurs appréciations. En fonction de la complexité de la question, le chef peut trancher sur place ou suggérer un autre rendez-vous, le temps de consulter le maximum de personnes de ressources. Le verdict se termine par une demande de pardon supervisée par le forgeron. Les protagonistes scellent la paix retrouvée en se partageant une noix de cola. Lorsqu'il s'agit d'un objet volé ou d'un cas de destruction de biens, la famille du coupable s'engage à la réparation. Pour les cas d'adultère ou de rapt de femme, le fautif prend l'engagement de mettre fin à ses agissements devant les *Tênse*⁴. Une fois le rituel accompli la paix se rétablit.

Le but ultime de la résolution du conflit est la réconciliation. Sans ignorer la réparation de la faute commise, l'objectif de la justice traditionnelle est la recherche de la repentance, du pardon et de l'entente plus que de la punition. Il s'agit de rétablir l'ordre perturbé et de ramener la paix au sein de la communauté. Les mécanismes traditionnels de gestion des conflits ont donc pour mission d'assurer la cohésion sociale.

Conclusion

Les mécanismes de gestion des conflits chez les Moose peuvent être appréhendés à travers le conte *L'homme tolérant est l'ami de Dieu*. Le problème foncier,

⁴Le *Tênse* est la divinité de la justice. Il répare les fautes et punit les coupables. Le *Tênse* est craint car il ne s'attaque pas seulement à un individu mais à toute sa famille. La justice se traduit par la mort du coupable lorsque ce dernier n'avoue pas sa faute.

la gestion du pouvoir, le rapt de femme et la question de la sorcellerie dans ce groupe ethnique constituent des sources potentielles de conflit. Considéré comme une rupture qui désarticule la société et menace sa survie, le conflit est anticipé, régulé et résolu par des mécanismes traditionnels comme le bouffon du roi, le mariage et les relations à plaisanterie. Ces mécanismes qui ont fait leur preuve, de par le passé, peuvent être actualisés dans la société moderne. Cependant, les conflits ayant changé de nature, des réajustements s'avèrent nécessaires. Au-delà de l'échelle du village, les conflits opposent désormais des protagonistes d'aires culturelles différentes rendant certains principes coutumiers et rituels, fondements des mécanismes traditionnels de gestion des conflits, obsolètes. Pire ces conflits sont de plus en plus meurtriers au regard des armes et des méthodes employées.

Références bibliographiques

- Bagayoko, N. & Koné, F. R. (2017). Les mécanismes traditionnels de gestion des conflits en Afrique subsaharienne, Rapport de recherche n°2 de juin. [En ligne], consulté le 04 juillet 2021 sur URL : <https://dandurand.uqam.ca/uploads>
- Calame-Griaule, G. (1977). *Langage et cultures africaines: Essais d'Ethnolinguistique*, Paris : Maspéro
- Cauvin J. (1980). *Comprendre les contes*, Issy-Les-Moulineaux : Saint Paul.
- Durkheim E. (1894). *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Payot.
- Fernandez-Zolia, A. (1986). *Freud et les Psychanalyses*, Paris : Nathan.
- Foret C. (2012). FRV100, 05 septembre 2012 site. www.millenaire3.com consulté le 21 juillet 2021.
- Marc E. et Picard D. (2015). « Conflit et relation », *revue Gestalt*, n°46, p.129-142.
- Mijolla A. et Mijolla M. (1996). *Psychanalyse*. Paris : PUF.
- Moscovici S. Doise W. (1992). *Dimensions et consensus*, éd. Puf, Paris.
- Ouédraogo A. (2014). « Si le pardon est devin, le refus du pardon est funeste », *Réconciliation ou reconnaissance, Essais sur la dynamique d'entente durable*/ Cyrille B. Koné, Frankfurt : Peter lang édition, pp. 167-190.
- Ouédraogo A. (1999). « Les chefferies traditionnelles du Burkina Faso » in *Les grandes conférences du ministère de la communication et de la culture*. Ouagadougou : éd. Sankofa, p.222.
- Parsons T. (1975), *Social Systems and The Evolution of Action*, New York, The Free Press.
- Sapir E. (1921). *Language*, New-York, Brace.
- Sigmund F. (1916). *Introduction à la psychanalyse*. Paris : Payot.
- Simmel G. (2003). *Conflit*, Circé poche.
- Touzard H. (1977). *La médiation et la résolution des conflits*, PUF, Paris.
- Whorf, B. L. (1946). «The Hopi Language, Toreva Dialect», *Linguistic Structures of Native America*, Ed. Harry Hoiyer. New York: Viking Fund, pp.9-83.

ANNEXE

I- Abréviation

- Adj. p. : adjectif possessif
- Acc. : accompli
- Conj. coord. : conjonction de coordination
- Conj. sub. : conjonction de subordination
- Marq. nég. : négation
- Marq. f. : marque du futur

Marq. p. : marque du passé
 Marq.pl. : marque du pluriel
 Préd. v. : prédicatif verbal
 Pro. p. : pronom personne
 Postp. : postposition

2- Corpus

Ce conte "L'homme tolérant est l'ami de Dieu" a été recueilli auprès de Zoungrana Kougraogo à Sabcé le samedi 21 décembre 2019. Il a été transcrit orthographiquement puis traduit littéralement et littérairement.

2-1-Transcription et traduction littérale

Sugr soab yaa Wēnaam soa
 Pardon propriétaire c'est Dieu ami
 L'homme tolérant est l'ami de Dieu

1. Daara yembre, we-rumsā tigma taaba n
 Jour un animaux sauvages rassembler (acc.) ensemble préd. v.
 na maan yvumd paal kibsā na-yiri.
 marq. f. faire (non acc.) année nouvelle fête chef cour
Un jour, les animaux de la brousse s'étaient réunis pour célébrer la fête de la nouvelle année chez le roi.
2. Naaba pōorsoaba ra reemdame tu neba fāa ra
 Roi bouffon marq. p. jouer (acc.) conj. coord. gens tous marq. p.
 be sū-noog pvga.
 être (acc.) coeur doux intérieur.
Le bouffon du roi faisait sa prestation et tout le monde était dans la joie.
3. Wāmb ra laada kuri, sāaba naaba, yē
 Singe marq. pass. rire (acc.) tortue forgeron chef pro. p.
 me leodē ne yaaldo
 aussi riposter (acc.) avec grimaces
Le singe se moquait de la tortue, le maître des forgerons, qui à son tour ripostait par grimaces.
4. Nebā ra laadē n kaasdē
 Gens marq.p. rire (acc.) préd.v. crier (acc.)
Le monde riait de joie.
5. Wobg laame n tu lut sēeng
 Eléphant rire (acc.) préd.v. aller (acc.) tomber (non acc.) cigale
 bendre zugu
 tam-tam sur
L'éléphant dans ses rires est allé tomber sur le tam-tam de la cigale.
6. A sūurā yikam tu a yet tu b
 Adj.p cœur lever (non acc.) conj. sub. pro. p. dire (acc.) conj. sub. pro. p.
 lebs-a ben-paale.
 rembourser (acc.) pro.p. tam-tam neuf
Très en en colère, il exigea un tam-tam neuf.
7. Neba fāa bōos sēeng sugr la a zāgsame.
 Gens tous demander (acc.) cigale pardon conj.coord. pro. p. refuser
 (acc.)
Tout le monde demanda pardon à la cigale mais elle refusa.
8. Tı b wilg-a tu ben-paale maaneg
 Conj. sub. pro. p. montrer (acc.) pro. p. conj. sub. tam-tam neuf confection
 tūuda ne b neda ye kūum bala rēnd

- aller (non acc.) avec pro. p. personne un mort conj.sub. falloir (non acc.)
tu b paam rŭng gāongo.
 conj. sub. pro. p. gagner (non acc.) animal peau
On lui fit comprendre que fabriquer un tam-tam neuf supporte la mort d'un des leurs puisqu'il faut forcément une peau d'animal.
9. **Sēeng tōdgame, tu a rata a bendre.**
 Cigale refuser (acc.) conj.sub. pro.p. vouloir (acc.) adj.p. tam-tam.
La cigale refusa et exigea son tam-tam.
10. **Wobg tu bōos sug-koatba tu**
 Eléphant aller (acc.) demander (non acc.) pardon demandeurs conj.sub
b wa yōg seese.
 pro. p. venir (non acc.) attraper (acc.) bassin.
L'éléphant alla solliciter l'intervention des médiateurs.
11. **A boola pvgdba yagēnga ne sāa-nab**
 Pro. p. appeler (acc.) tante, petit-fils avec forgerons-chef tante
la sēeng tōdgame, tu a rata
 Conj. coord. cigale refuser (acc.) conj.sub. pro. p. vouloir (acc.)
a bendre.
 adj.p. tam-tam.
Il appela la tante, puis le petit-fils, puis le chef des forgerons mais la cigale refusa et exigea son tam-tam.
12. **Buuda kāsma boola sēeng n yeel-a :**
 Famille aîné appeler (acc.) cigale préd.v. dire (acc.) pro.p.
Neba fāa bōosa foo sugr tu fo zāgse
 Gens tous demander (acc.) pro. p. pardon conj. coord. Pro.p. refuser (acc.)
Le patriarche de la famille convoqua la cigale et lui dit : tout le monde t'a demandé pardon et tu as refusé.
13. **Boē la wobg maan foo?**
 Quoi conj. sub. éléphant faire (acc.) pro. p.
Qu'est-ce que l'éléphant t'a fait ?
14. **A yōka fo buudā naam n deeg laa**
 Pro.p. attraper (acc.) adj. p. famille chefferie préd.v. retirer (acc.) postp.
A-t-il confisqué la chefferie de ta famille ?
15. **A yōka f ba pū-wēeg n deeg laa?**
 Pro.p. attraper (acc.) adj. père champ mauvais préd.v. retirer (acc.) postp.
A-t-il confisqué le champ en jachère de ton père ?
16. **A rŭka f pag laa?**
 Pro.p. prendre (acc.) adj. p. femme postp.
A-t-il enlevé ton épouse ?
17. **A vōoga f biig yūug laa?**
 Pro.p. arracher (acc.) adj. p. enfant nombril postp.
A-t-il arraché le nombril de ton enfant ?
18. **Kāsma tēega buuda yiiba sēn yaa zood**
 Aîné rappeler (acc.) famille deux conj.sub. être (acc.) amitié
la reemdo yvum zak la sēeng tōdgame
 conj.coord. beau-parenté années plusieurs conj. coord. cigale refuser (acc.)
t'a rata a bendre.
 conj.sub. pro.p. vouloir (acc.) adj.p. tam-tam
Le patriarche évoqua les longues relations d'amitié et de mariage qui existent entre les deux familles mais la cigale refusa et exigea son tam-tam.
19. **Naabā sēn bānge, a tigma a kugzidba**

Chef conj. sub. savoir (acc.) pro.p. rassembler (acc.) adj.p. notables
ne tēnga nin-kēemsā ne sã-naaba n naa n
 avec village vieux avec forgeron-chef préd.v. marq.f. préd.v.
welg yellã.

présenter (non acc.) problème

Mis au courant, le roi réunit sa cour et les vieux du village puis le chef de forgeron pour évoquer la question.

20. **B boola sēeng ne wobgo**
 Pro.p. appeler (acc.) cigale conj. coord. éléphant
La cigale et l'éléphant furent convoqués.
21. **Ba raare, tēnga fãa waame**
 Ce jour village tout venir (acc.)
Au jour indiqué, tout le village était présent.
22. **Ti b ye ti b togse**
 Conj. sub. pro.p. dire (acc.) conj. sub. pro.p. raconter (acc.)
On les somma de s'expliquer.
23. **Sēeng wilg ti wobg n sãam a bendre**
 Cigale montrer (acc.) conj. sub. éléphant préd.v. gâter (acc.) adj. p. tam-tam
La cigale expliqua que son tam-tam a été endommagé par l'éléphant.
24. **Yē kosa la keore bala**
 Pro.p. demander (acc.) pro.p. réparation simplement
Il lui a simplement demandé réparation.
25. **Wobg sakam la a wilgame ti yu**
 Éléphant accepter (acc.) conj. coord. pro.p. montrer (acc.) conj. sub. être (acc.)
yōsgre.
 Accidentel
L'éléphant reconnut les faits mais souligna que l'acte était accidentel.
26. **B kelga kaseta rãmba ti naab kao buvdã.**
 Pro.p. écouter (acc.) témoins marq. pl. conj. sub. chef casser (acc.) jugement
On écouta les témoins puis le chef trancha.
27. **B sakame ti sēeng tara buum la**
 Pro.p. accepter (acc.) conj. sub. cigale avoir (acc.) raison conj. coord.
sēn yi yōsgrã, sēeng ra tog n
 conj. sub. être (acc.) accidentel cigale marq. p. devoir (acc.) préd.v.
saka wobg sugrã
 accepter (non acc.) éléphant pardon
Il reconnut que la cigale avait raison mais comme ce fut un accident la cigale devait accepter le pardon de l'éléphant.
28. **Sēeng tōdgame, t'a rata a bendre.**
 Cigale refuser (acc.) conj. sub. pro.p. vouloir (acc.) adj. p. tam-tam.
La cigale refusa et exigea son tam-tam.
29. **Naab kō-la rãsmã tãab t'a tags**
 Chef donner (acc.) pro.p. jours trois conj. sub. pro.p. réfléchir (non acc.)
n gese
 préd.v. voir (non acc.)
Le chef lui donna trois jours de réflexion.
30. **Rãsma tãabã sēn ta, b boola sēeng la**
 Jour trois conj. sub. arriver (acc.) pro.p. appeler (acc.) cigale conj. coord.
a ketē n data a bendre.
 Pro.p. toujours préd.v. vouloir (acc.) adj. p. tam-tam
Au bout du troisième jour, la cigale fut convoquée mais il tient toujours à son tam-tam.

31. La a sēn tōdg sugrā, wobg yeelame
 Conj.coord. pro.p. conj.sub. refuser (non acc.) pardon éléphant dire (acc.)
 tu b wōrg a tvbrā bilfu n sēeg
 conj.sub. pro.p. couper (non acc.) adj.p. oreille petit préd.v. attacher (non acc.)
 bendrā
 tam tam
Devant ce refus de pardonner l'éléphant décida qu'on lui coupe une partie de l'oreille pour fabriquer le tam-tam.
32. B sēn ra gomdā, sāan sēn ra
 Pro.p. conj.sub. marq.p. parler (non acc.) étranger conj.sub. marq.p.
 sig naaba sāndo, n zii sōt a
 descendre (acc.) chef hôte préd.v. s'asseoir (acc.) compter (acc.) adj.p.
 ligd-pæelga la get ba
 cauris conj.coord. regarder (acc.) pro.p.
Pendant qu'ils échangeaient, un étranger qui avait demandé hospitalité au roi assistait à la scène tout en comptant ses cauris.
33. Sēeng paga ra sika a nugē biiga, t'a
 Cigale femme marq. p. descendre (acc.) adj.p. main enfant conj.sub. pro.p.
 ruk lagf a yembr n vole
 prendre (acc.) pièce une préd.v. avaler (acc.)
La femme de la cigale avait déposé le benjamin de la cigale, prit un cauris et l'avalala.
34. Sāana ye t'a rata a lagfo
 Etranger dire (acc.) conj.sub. pro.p. vouloir (acc.) adj.p. pièce
L'étranger exigea sa pièce.
35. Sēeng bōsa sugri, n kos ninkēembā tu
 Cigale demander (acc.) pardon préd.v. demander (acc.) vieux conj.sub.
 b sōng-a tu b ye tu bāmb
 pro.p. aider (non acc.) pro.p. conj.sub. pro.p. dire (acc.) conj.sub. pro.p.
 ka kēed ned sēn ka mi
 marq.nég. entrer (non acc.) personne conj.sub. marq.nég. connaitre (acc.)
 sugr gomdē ye
 pardon paroles postp.
La cigale demanda pardon, il sollicite l'intervention des vieux qui dirent qu'ils ne se mêlent pas des affaires de quelqu'un qui ne sait pas pardonner.
36. A bōsa naab sōngre, tu b ye tu bāmb
 Pro.p. demander (acc.) chef aide conj.sub. pro.p. dire (acc.) conj.sub. pro.p.
 ka kēed ned sēn ka mi
 marq.nég. entrer (non acc.) personne conj.sub. marq.nég. connaitre (acc.)
 sugr gomdē ye
 pardon paroles postp.
Il implora l'aide du roi qui dit qu'il ne mêle des affaires de quelqu'un qui ne sait pas pardonner.
37. B modga sēeng t'a kv a biigā n
 Pro.p. obliger (acc.) cigale conj.sub. pro.p. tuer (acc.) adj.p. enfant préd.v.
 wedg a pugā n sak lagfā
 éventrer (non acc.) adj. p. ventre préd.v. enlever (acc.) pièce
La cigale fut obligée de tuer son fils et ouvrir son ventre pour retirer le cauris.
38. Sēeng pagā leba a ba-yiri
 Cigale femme retourner (acc.) adj.p. famille
La femme de la cigale rentra chez elle.

39. A wilgam t'a ka tōe n
 Pro.p. montrer (acc.) conj.sub. pro.p. marq.nég. pouvoir (acc.) préd.v.
 vud ne a biig kuvd ye
 vivre (non acc.) avec adj.p. enfant assassin postp.
Elle dit qu'elle ne peut plus vivre avec l'assassin de son fils.
40. Sũ-sāams yōka sēnga, t'a kv a mēnga
 Tristesse attraper (acc.) cigale conj. sub. pro.p. tuer (acc.) pro.p. même.
Pris de chagrin, la cigale se donna la mort.
41. Sēng sēn ki wā, naab kosa wobg
 Cigale conj.sub. mourir (acc.) postp. chef demander (acc.) éléphant pron.
 t'a tal a tva
 conj.sub. pro.p. garder (acc.) adj. p. oreilles
La cigale étant mort, le roi demanda à l'éléphant de conserver ses oreilles.
42. Sugr soab ya Wēnaam zoa
 Pardon propriétaire être (acc.) Dieu ami
L'homme tolérant est l'ami de Dieu.
43. Sugr n yud būmb fāa
 Pardon préd.v. dépasser (acc.) chose tout
Le pardon est au-dessus de toute chose.

2-2- Traduction littéraire

L'homme tolérant est l'ami de Dieu

1. *Un jour, les animaux de la brousse s'étaient réunis pour célébrer la fête de la nouvelle année chez le roi.*
2. *Le bouffon du roi faisait sa prestation et tout le monde était dans la joie.*
3. *Le singe se moquait de la tortue, le maître des forgerons, qui à son tour ripostait par grimaces.*
4. *Le monde riait de joie.*
5. *L'éléphant dans ses rires est allé tomber sur le tam-tam de la cigale.*
6. *Très en colère, il exigea un tam-tam neuf.*
7. *Tout le monde demanda pardon à la cigale mais elle refusa.*
8. *On lui fit comprendre que fabriquer un tam-tam neuf supporte la mort d'un des leurs puisqu'il faut forcément une peau d'animal.*
9. *La cigale refusa et exigea son tam-tam.*
10. *L'éléphant alla solliciter l'intervention des médiateurs.*
11. *Il appela la tante, puis le petit-fils, puis le chef des forgerons mais la cigale refusa et exigea son tam-tam.*
12. *Le patriarche de la famille convoqua la cigale et lui dit : tout le monde t'a demandé pardon et tu as refusé.*
13. *Qu'est-ce que l'éléphant t'a fait ?*
14. *A-t-il confisqué la chefferie de ta famille ?*
15. *A-t-il confisqué le champ en jachère de ton père ?*
16. *A-t-il enlevé ton épouse ?*
17. *A-t-il arraché le nombril de ton enfant ?*
18. *Le patriarche évoqua les longues relations d'amitié et de mariage qui existent entre les deux familles mais la cigale refusa et exigea son tam-tam.*
19. *Mis au courant, le roi réunit sa cour et les vieux du village puis le chef de forgeron pour évoquer la question.*
20. *La cigale et l'éléphant furent convoqués.*
21. *Au jour indiqué, tout le village était présent.*
22. *On les somma de s'expliquer.*
23. *La cigale expliqua que son tam-tam a été endommagé par l'éléphant.*

24. Il lui a simplement demandé réparation.
25. L'éléphant reconnut les faits mais souligna que l'acte était accidentel.
26. On écouta les témoins puis le chef trancha.
27. Il reconnut que la cigale avait raison mais comme ce fut un accident la cigale devait accepter le pardon de l'éléphant.
28. La cigale refusa et exigea son tam-tam.
29. Le chef lui donna trois jours de réflexion.
30. Au bout du troisième jour, la cigale fut convoquée mais il tient toujours à son tam-tam.
31. Devant ce refus de pardonner l'éléphant décida qu'on lui coupe une partie de l'oreille pour fabriquer le tam-tam.
32. Pendant qu'ils échangeaient, un étranger qui avait demandé hospitalité au roi assistait à la scène tout en comptant ses cauris.
33. La femme de la cigale avait déposé le benjamin de la cigale, prit un cauris et l'avala.
34. L'étranger exigea sa pièce.
35. La cigale demanda pardon, il sollicite l'intervention des vieux qui dirent qu'ils ne se mêlent pas des affaires de quelqu'un qui ne sait pas pardonner.
36. Il implora l'aide du roi qui dit qu'il ne mêle des affaires de quelqu'un qui ne sait pas pardonner.
37. La cigale fut obligée de tuer son fils et ouvrir son ventre pour retirer le cauris.
38. La femme de la cigale rentra chez elle.
39. Elle dit qu'elle ne peut plus vivre avec l'assassin de son fils.
40. Pris de chagrin, la cigale se donna la mort.
41. La cigale étant mort, le roi demanda à l'éléphant de conserver ses oreilles.
42. L'homme tolérant est l'ami de Dieu.
43. Le pardon est au-dessus de toute chose.